



GROUPE SCOLAIRE
CHARLES LECOUR
OISSERY

CONSEIL D'ÉCOLE DU 12/03/ 2021 À 18 H 30 en visioconférence

Étaient présents : *Mesdames* : Paverdy, Caetano, Boudighaghen, Damiani, Petz, Dartus, Grenette, Romelot, Amelot, Soyeux, Viou, De Oliveira, Tardieu, Gricourt, Galland, Rocca, Almonécil-Paulet, Biet, Henry, Bourdier, Carrey, Cottard

Messieurs : Paulet, Ragon

Excusées : Mesdames Destrac, Guyon, Clain, Maix, Peltier

I°) Effectifs

Les chiffres actuels pour l'an prochain seraient :

PS : 32, MS : 36, GS : 41 soit 109 en maternelle et CP : 45 CE1 : 39, CE2 : 39, CM1 : 47, CM2 : 45 soit 215 en élémentaire pour un total de 324 élèves pour 13 classes. Il n'y aura donc pas de fermeture de classe, c'est officiel, nous resterons à 13 classes.

II°) Sécurité :

Le 27/11/2020 a eu lieu un exercice intrusion attentat qui s'est bien déroulé.

Il a duré 20 minutes, Madame Boudighaghen, Monsieur Michel et moi même avons pu assister à l'exercice.

Le système d'alarme lumineux pour l'intrusion attentat a été mis en place dans chaque classe et à la cantine, une lumière rouge ou verte s'allume en fonction des actions à faire, il y a deux manettes pour l'activer, la responsable de cantine et Madame Cottard en possèdent une, d'autres sont en attente afin que toutes les enseignantes puissent déclencher l'alarme en cas d'intrusion.

L'alarme visuelle verte pour le confinement a bien retenti dans toutes les classes, par contre je l'ai éteinte au bout de 5 minutes car elle reste sonore, ce qui est anxiogène pour les élèves dans la classe. Il faut noter qu'il n'y a pas d'alarme dans les toilettes des trois bâtiments. Les enseignantes ont mis leur téléphone en mode silencieux et ont toutes envoyé un SMS, RAS sur le groupe école, la fin de l'exercice est aussi envoyé par SMS, par mes soins.

Point sur le protocole sanitaire :

Il est très changeant, en fonction des cas contacts dans le foyer ou hors foyer ; ainsi que du variant, quand il y a un cas positif ; le problème, c'est le temps que met le laboratoire à trouver le variant.

Pour le moment aucune personne à l'intérieur de l'école n'a transmis la maladie.

Je tiens aussi à souligner que 5 classes du CP au CE 2 déjeunent dans la salle polyvalente, afin de respecter les deux mètres entre chaque classe.

Monsieur le Maire précise que le protocole sanitaire impose deux mètres de distance entre les groupes dans la cantine. Les élèves et le personnel ont fait des retours positifs sur cette nouvelle organisation dans la salle des fêtes. Toutefois le maire précise que des frais supplémentaires ont été faits pour louer un four et un lave-vaisselle.

III°) Remerciements

Je tiens à remercier la municipalité pour sa réactivité, en effet la semaine qui a suivi le premier conseil d'école, un dalle en béton a été mis en place côté stade, là où il y avait le plus de boue, afin de permettre à tous d'éviter les flaques, il en reste encore, mais c'est beaucoup mieux, des distributeurs de papier essuie-mains ont été installés dans les toilettes, les premiers n'étant pas adaptés, d'autres nous ont été livrés, des robinets à détection ont aussi été posés en maternelle durant les vacances de Noël, c'est vraiment très pratique, ainsi que des distributeurs à savon. D'autres robinets seront installés progressivement par la suite.

Une troisième ATSEM travaille en maternelle à temps plein.

Les lits superposés pour les élèves de petite section ont été livrés.

Donc un grand Merci.

Monsieur Savouret, adjoint au maire est à la recherche de grosses poubelles pour les toilettes.

IV°) Budget et travaux :

Il n'y a pas de film occultant sur les vitres de la cantine, les élèves sont donc parfaitement visibles, ainsi que le personnel, je pense qu'il faudrait y remédier.

- *Mairie : Un devis va être demandé.*

Pourrait-on enlever les illuminations de Noël au-dessus des entrées de l'école, elles sont là depuis des années, et inutiles...

- *Mairie : Le service technique le fera rapidement.*

Pourrait-on avoir un lit pour créer une petite infirmerie à côté du bureau direction, afin d'isoler les élèves malades ?

- *Mairie : Madame Almonecil Paulet, adjointe chargée des écoles, commandera un lit métallique et un matelas car le coût est faible.*

Nous sommes souvent à cours de produits pour l'hygiène, car maintenant c'est aux ATSEM d'aller les chercher ou à la femme de ménage ; quand il en manque en pleine journée pour le papier essuie-mains, c'est très dérangement, il faudrait un stock plus conséquent et que le personnel communal le ramène, car les ATSEM n'ont pas le temps d'aller le chercher.

- *Mairie : Madame Richet centralise les produits afin de les comptabiliser (entrées et sorties). Les animateurs et Laëtitia apportent les produits dans l'école et aux ATSEM.*
- *Monsieur le Maire en parlera à Monsieur Savouret, adjoint au maire, pour être vigilant sur la fluidité dans la livraison quotidienne.*

V°) Vote

Je propose au conseil d'école de voter à main levée, afin que les prochaines élections des parents d'élèves se fassent exclusivement par correspondance, c'est-à-dire par le retour des enveloppes grâce aux élèves comme auparavant ou par courrier postal pour les parents qui ne voient pas leur enfant toutes les semaines, afin qu'il n'y ait plus de permanence du bureau de vote.

Ceci prendra effet pour la rentrée 2021/2022.

Résultat du vote : *Vote à main levée, à l'unanimité.*

VI°) Questions des parents retenues

Questions à l'école :

- *Que pensent les enseignantes du niveau de leur classe, les élèves ont-ils rattrapé le retard du confinement ?*
- *Et où en sont-ils des programmes de cette année ?*

Madame Cottard : Toutes les classes ont rattrapé le « retard » du confinement, tous les programmes seront terminés en temps et en heure comme d'habitude.

La mairie :

Concernant le projet numérique, la candidature de la ville n'a pas été retenue lors de la commission de 2020. Toutefois, un nouveau projet a été mis en place par l'état le 14/01/2021 et, une nouvelle commission aura lieu La mairie déposera une nouvelle candidature avant le 31/03/2021 date de fin des dépôts.

L'Éducation Nationale subventionne ce projet à hauteur de 70% reste 30% à charge à la mairie.

Ce nouveau projet permettra d'équiper l'ensemble des classes dès la rentrée prochaine.

Le nouveau centre de loisirs ouvrira ses portes le 01/07/2021.

Le conseil se finit à 19 heures.

Corinne COTTARD



Les représentants des parents



